



Financé par
l'Union européenne



Atelier de diagnostic des Systèmes d'Innovation Agricole de la région Diana

Filières Petits ruminants et Riz

Compte rendu de l'atelier des 22 et 23 janvier 2026



Février 2026

Ce rapport est établi par l'équipe de consultants Augustin DOUILLET, Holy RAHARINJANAHARY, Noelson RANOMENJANAHARY, avec la contribution des équipes FOFIFA et CIRAD Andrianandraina Tolojanahary Olivier ZONANTENAINA (assistant de recherche FOFIFA), Harisoa Andriamanana RAZAFIMBELONAINA (assistante de recherche FOFIFA), Francky TOHANAY (responsable suivi-évaluation CIRAD), Hanitriniaina Mamy RAZAFIMAHATRATRA (Chercheure FOFIFA, Responsable R5 projet MAKIS) et Sarah AUDOUIN (Chercheure CIRAD, Coordinatrice du projet MAKIS).

Le présent document a été élaboré avec l'aide financière de l'Union européenne, dans le cadre du projet MAKIS (FOOD/2021/422-432.) Son contenu relève de la responsabilité exclusive des auteurs et ne saurait en aucun cas être considéré comme reflétant la position de l'Union européenne.



Table des matières

1	Introduction	3
1.1	Présentation du projet MAKIS	3
1.2	Qu'est-ce que le système d'innovation agricole (SIA) ?	4
1.3	Quels sont les services supports à l'innovation (SSI) ?	4
1.4	Région Diana, focus sur les filières petits ruminants et riz	5
1.5	Enquête des acteurs accompagnant l'innovation sur les filières petits ruminants et riz	5
2	Innovations, diagnostic et pistes d'action pour la filière petits ruminants	6
2.1	Innovations dans la filière petits ruminants	6
2.2	Cartographie des acteurs et fonctions de la filière petits ruminants	7
2.2.1	Acteurs et services	7
2.2.2	Coopérations des acteurs au sein de la filière	10
2.3	Acquis et défis constatés au niveau de la filière petits ruminants	11
2.3.1.	Les acquis de la filière	11
2.3.2.	Les défis de la filière	11
2.3.3.	Défi n°1 : Alimentation animale, notamment en saison sèche	13
2.3.4.	Défi n°2 : Commercialisation	14
2.4	Petits ruminants : propositions de pistes d'action formulées par les acteurs	15
3	Diagnostic et pistes d'action pour la filière riz	18
3.1	Innovations dans la filière riz	18
3.2	Cartographie des acteurs et fonctions de la filière riz	18
3.2.1	Acteurs et services	18
3.2.2	Coopérations des acteurs au sein de la filière	22
3.3	Problèmes et défis constatés au niveau de la filière riz	24
3.3.1	De manière générale sur la filière	24
3.3.2	Défi n°1 : Faire face à la variabilité climatique	25
3.3.3	Défi n°2 : Gérer le mode de faire-valoir	25
3.4	Riz : propositions de pistes d'action formulées par les acteurs	26
4	Evaluation de l'atelier par les participants	29
4.1	Répondants	29
4.2	Apprentissage et Impact de l'Atelier	29
5	Conclusion de l'atelier régional	32

Listes des figures

Figure 1 - Maillons sur lesquels les acteurs enquêtés interviennent	7
Figure 2- Modalités d'accompagnement des producteurs et acteurs des filières	8
Figure 3 - Acteurs, services supports, modalités d'intervention et collaborations le long de la filière (résultat du groupe d'acteurs de la filière).....	10
Figure 4 - Maillons sur lesquels les acteurs enquêtés interviennent	18
Figure 5 Modalités d'accompagnement des producteurs et acteurs de la filière riz pluvial	19
Figure 6 - Acteurs, services supports, modalités d'intervention et collaborations le long de la filière (résultat du groupe d'acteurs de la filière riz	22
Figure 7 - Catégories des répondants à l'évaluation de l'atelier	29
Figure 8 - Progression du niveau de familiarité au concept de l'accompagnement à l'innovation	31

Liste des tableaux

Tableau 1- Cartographie des organisations, services supports à l'innovation et modalités d'intervention de la filière petits ruminants	8
Tableau 2 - Pistes d'action pour la filière petits ruminants	15
Tableau 3 - Cartographie des organisations, services supports à l'innovation et modalités d'intervention de la filière riz pluvial	19
Tableau 4 - Pistes d'action de la filière riz	26

1 Introduction

1.1 Présentation du projet MAKIS

Le présent document a été élaboré avec l'aide financière de l'Union Européenne dans le cadre du projet MAKIS (Malagasy Agricultural Knowledge and Innovations Systems) - N°FOOD/2021/422-432 - porté par le Cirad et en partenariat avec le FOFIFA, AVSF, Agrisud, FIFATA, le GRET, l'IRD, l'APDRA et le CHTT.

Le projet MAKIS vise à renforcer les capacités des acteurs du secteur agricole (organisations paysannes, conseillers agricoles, chercheurs, entreprises et décideurs) à accompagner et amplifier les innovations techniques, organisationnelles et sociales en milieu rural à Madagascar. Il cherche à mieux comprendre comment émergent, se développent et sont accompagnées les innovations agricoles dans différents contextes territoriaux, afin d'identifier les facteurs favorisant leur adoption durable. L'une des activités du projet vise à formuler des recommandations concrètes d'évolution du dispositif institutionnel d'accompagnement de l'innovation à Madagascar, en s'appuyant sur des ateliers régionaux. Cette échelle régionale est justifiée par la forte hétérogénéité des contextes biophysiques et institutionnels à Madagascar qui influencent fortement la manière d'accompagner l'innovation agricole. Ces ateliers régionaux de diagnostic des systèmes d'innovation ont donc pour objectif de capturer ces spécificités régionales, afin d'identifier des pistes discutées et proposées par les acteurs régionaux pour accompagner plus efficacement l'innovation agricole.

Ces diagnostics se déroulent de manière participative et avec une diversité de participants impliqués dans deux filières sélectionnées. Ils sont l'occasion d'un renforcement de capacité des différents participants pour consolider leur vision systémique et multi-acteurs de l'accompagnement de l'innovation en région, en fournissant à la fois de repères méthodologiques pour catégoriser les interventions et les appuis fournis et en offrant un espace de discussion approfondie au sujet de l'innovation agricole.

Ces ateliers diagnostics sont conduits dans 9 régions de Madagascar : Itasy, Vakinankaratra, Analamanga, Bongolava, Androy, Vatovavy, Analanjirofo, Amoron'i Mania, DIANA.

Qu'est-ce que l'innovation agricole ?

L'innovation agricole correspond à un changement développé et mis en pratique par des acteurs, qui peuvent être des producteurs, des coopératives ou groupements de producteurs, des entrepreneurs agricoles, ou des réseaux plus larges d'acteurs. Ces changements peuvent être de nature différente :

- **Des changements techniques** : une nouvelle pratique agricole, un nouvel équipement, de nouvelles semences, de nouveaux fertilisants, etc.
- **Des changements organisationnels** : une nouvelle manière de s'organiser collectivement : stockage collectif de semences ou de récoltes, système d'épargne, labélisation de produits agricoles suivant un cahiers des charges, etc.
- **Des changements institutionnels** : de nouvelles règles pour gérer collectivement un territoire, un espace agricole et naturel, etc.

1.2 Qu'est-ce que le système d'innovation agricole (SIA) ?

Le système d'innovation agricole est "un réseau d'acteurs ou d'organisations et d'individus, ainsi que des institutions et des politiques de soutien dans le secteur agricole et les secteurs connexes qui apportent des produits, des processus et des formes d'organisation existants ou nouveaux dans l'utilisation sociale et économique. Les politiques et les institutions (formelles et informelles) façonnent la façon dont ces acteurs interagissent, génèrent, partagent et utilisent les connaissances, et qu'ils apprennent ensemble" (TAP, 2016).

1.3 Quels sont les services supports à l'innovation (SSI) ?

Les producteurs ont besoin d'appuis diversifiés pour répondre à leurs besoins tout au long de leur trajectoire d'innovation. Ces besoins dépassent le conseil technique ou les dotations en intrants : ils intègrent également la mise en réseau des producteurs, le renforcement de capacité, l'appui institutionnel, l'accès au marché, etc.

L'accompagnement de l'innovation agricole se traduit par des relations de service qui s'établissent entre les producteurs et des organisations qui les fournissent. L'accompagnement de l'innovation se structure au sein de dispositifs plus ou moins complexes, qui passent par des appuis directs aux producteurs, et parfois par des bénéficiaires intermédiaires (par exemple paysans leader, paysans relais) formés et accompagnés (voir fiche mémo disponible en ligne).

Exemple : Une ONG de développement diffuse une variété améliorée auprès des agriculteurs. En lien avec cet objectif, l'ONG peut fournir une diversité de services support à l'innovation :

	SSI 1 : Facilitation de l'accès aux ressources Exemple : L'ONG accompagne la mise en place de GVEC
	SSI 2 : Conseil et appui technique Exemple : L'ONG met en place des paysans leaders qui font des appuis techniques
	SSI 3 : Production et diffusion de nouvelle connaissance Exemple : L'ONG produit des vidéos pédagogiques sur les intrants agroécologiques
	SSI 4 : Appui à la mise au marché Exemple : L'ONG met en place un système d'information sur le prix du riz
	SSI 5 : Recherche et Innovation Exemple : L'ONG fait des essais en milieu paysan pour évaluer la performance de la nouvelle variété
	SSI 6 : Accompagnement organisationnel Exemple : L'ONG accompagne les agriculteurs à être des paysans leaders
	SSI 7 : Mise en relation, réseautage, partenariat Exemple : L'ONG organise des visites échanges entre producteurs de variétés améliorées
	SSI 8 : Appui institutionnel Exemple : L'ONG appuie à la réglementation sur l'utilisation de variétés améliorées
	SSI 9 : Appui aux activités entrepreneuriales innovantes Exemple : L'ONG finance des formations de jeunes entrepreneurs

1.4 Région Diana, focus sur les filières petits ruminants et riz

Le choix des filières proposées vise à couvrir une diversité de filières et donc de situations d'accompagnement de l'innovation au travers des 9 diagnostics régionaux. Les filières choisies doivent également être reconnues pour leur potentiel acquis ou émergent dans la région, ainsi que sur les dynamiques d'accompagnement à l'œuvre au travers de projets ou d'acteurs régionaux. Plusieurs acteurs ont été mobilisés pour identifier les filières qui ont servi de base aux travaux participatifs de l'atelier : la Direction des Infrastructures et du Développement (DID) de la Région, la Direction Régionale de l'Agriculture et de l'Elevage (DRAE), le Fonds de Développement Agricole (FDA), la Direction de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle (DRETFP) et en consultation des OP régionales.

1.5 Enquête des acteurs accompagnant l'innovation sur les filières petits ruminants et riz

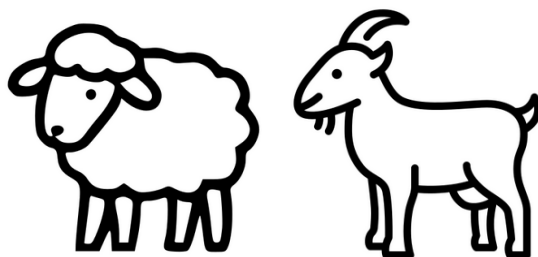
Afin collecter une première série d'informations sur la structure de l'accompagnement de l'innovation en région, un questionnaire en ligne a été adressé à des personnes ressources sur les 2 filières sélectionnées.

Huit structures différentes ont répondu au questionnaire sur les petits ruminants et sept structures sur la filière riz. Elles représentent majoritairement des producteurs et OP ainsi que des ONG ou associations accompagnant les acteurs du secteur et plus minoritairement des institutions publiques et entreprises privées.

Malgré ce faible échantillon, les informations communiquées permettent de dégager de grandes tendances. Les données chiffrées présentées dans chacun des comptes-rendus filières ne sont donc pas à considérer comme une source statistiquement représentative de données de la filière considérée. Ces informations fournissent des informations complémentaires à celles plus précises recueillies lors des ateliers.

Les résultats des enquêtes sont présentés dans les comptes-rendus par filière.

2 Innovations, diagnostic et pistes d'action pour la filière petits ruminants



2.1 Innovations dans la filière petits ruminants

La filière « petits ruminants » a été appuyée par un projet financé par FAO entre Mars 2015 et Octobre 2017 dans une optique de lutte contre la pauvreté des petits éleveurs. Le projet est intervenu sur plusieurs aspects de la filière à travers le Centre d'Appui Technique, transformé depuis la fin du projet appuyé par la FAO en Centre d'Appui et de Formation Professionnelle Agricole (CAFPA). Les activités réalisées ont permis un début d'organisation de la filière avec la mise en place d'une plateforme régionale déclinée au niveau de 3 districts et l'élaboration d'un plan de développement de la filière. Ces activités ont également inclus entre autres la facilitation de l'accès aux ressources pour les éleveurs, les conseils et accompagnement techniques pour l'amélioration de la santé et l'alimentation animale, et la mise en place de fermes pilotes.

Les innovations énumérées par les acteurs datent principalement de cette période et relèvent de 2 grandes catégories :

- **Innovations techniques et technologiques :**

- Amélioration génétique des races : en 2008, la race Boer a été introduite dans la région pour pallier la dégénérescence des races locales et obtenir une meilleure productivité.
- Amélioration de l'alimentation animale
- Amélioration de la santé animale, surtout en termes de vaccination et de lutte contre les parasites
- Amélioration de la gestion des systèmes d'élevage : axée sur l'efficacité, l'optimisation et l'accroissement de la productivité
- « Décanisation » (élimination des chiens errants qui représentent une menace pour les élevages)

- **Innovations organisationnelles et institutionnelles :**

- Mise en place de la Plateforme régionale de la filière Petits ruminants avec une déclinaison au niveau de 3 districts
- Appui à la recherche de débouchés : une tentative a été menée pour faciliter la commercialisation

2.2 Cartographie des acteurs et fonctions de la filière petits ruminants

2.2.1 Acteurs et services

Maillons accompagnés dans la filière petits ruminants :

Le maillon de la production est très largement le plus accompagné dans la filière petits ruminants, suivi minoritairement par les maillons aval.

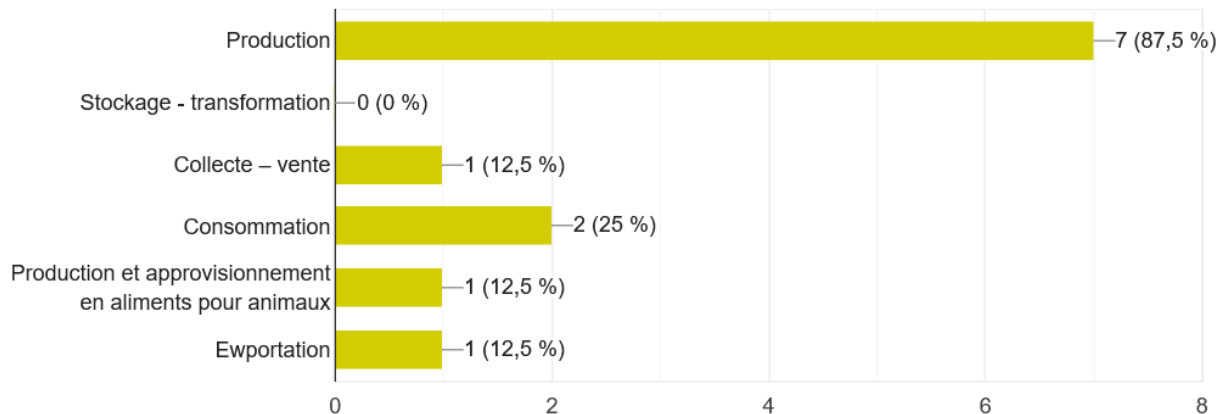


Figure 1 - Maillons sur lesquels les acteurs enquêtés interviennent

Modalités d'intervention des acteurs de l'accompagnement :

Une majorité (62,5%) des organisations enquêtées accompagnent les producteurs au travers d'intermédiaires paysans tels que les paysans relais, Maître Exploitants (Mex) ou paysans leaders, en complément de techniciens ou animateurs, alors que 37,5 % interviennent uniquement au travers de techniciens.

Elles mobilisent des modalités d'intervention variées associant actions collectives (formation de groupe, apprentissage par les pairs) et individuelles (dotations de départ, conseil individuel, formation des jeunes). Certaines modalités d'intervention sont absentes sur cette filière, telles que les activités de test ou démonstration, les nouvelles technologies, les formations initiales longues, l'organisation d'évènements et foires.

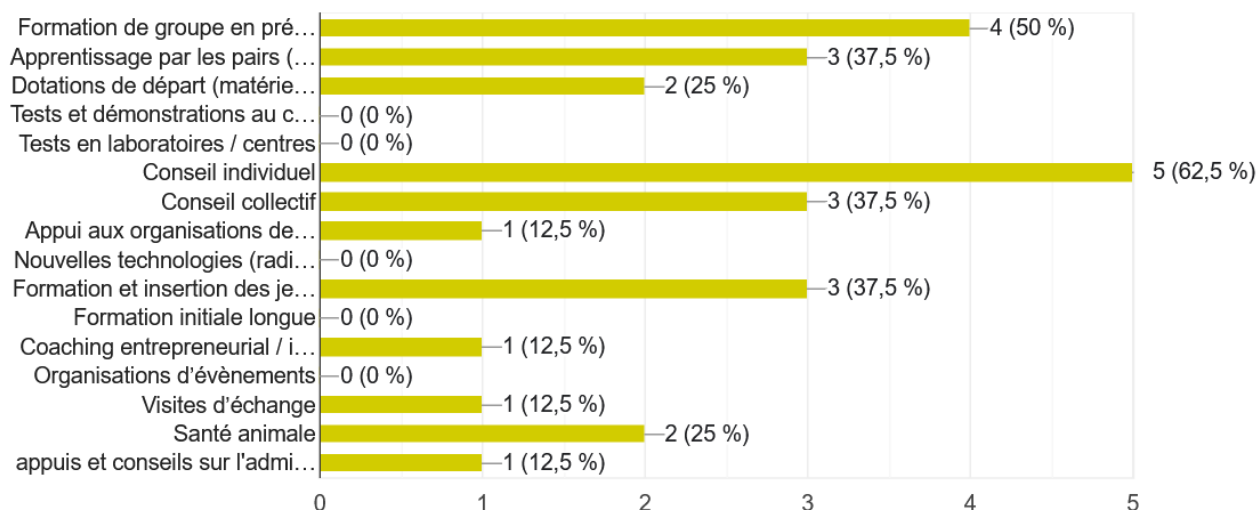


Figure 2- Modalités d'accompagnement¹ des producteurs et acteurs des filières

Le tableau ci-après détaille les acteurs, les services supports qu'ils mettent en œuvre ainsi que leurs modalités d'intervention :

Tableau 1- Cartographie des organisations, services supports à l'innovation et modalités d'intervention de la filière petits ruminants

Organisation et maillon d'intervention	Services supports à l'innovation	Modalités d'intervention
DRAE	a. Facilitation de l'accès aux ressources b. Conseil et accompagnement technique	a. Appui à la démarche de « décanisation », encadrement de la vente de produits vétérinaires b. Appui ponctuel pour la sensibilisation sur les cultures fourragères
Agents de Proximité en Production et Santé Animales (APPSA)	a. Conseil et accompagnement technique	a. Santé animale (services de vaccination, déparasitage, vermifugation)
OSDRM (Organisation de Soutien pour le	a. Facilitation de l'accès aux ressources	a. Diffusion de semences fourragères (OSDRM n'appuie pas directement la filière petits ruminants mais plutôt la filière vache laitière mais dans ce

¹ Modalités d'accompagnement détaillées : (1) Formation de groupe en présentiel / sensibilisation collective, (2) Apprentissage par les pairs (paysan à paysan), (3) Dotations de départ (matérielle ou financière), (4) Tests et démonstrations au champ (parcelles de démonstration, champs-école paysans, jardins scolaires, etc.), (5) Tests en laboratoires / centres, (6) Conseil individuel, (8) Conseil collectif, (9) Appui aux organisations de producteurs / coopératives, (10) Nouvelles technologies (radio, vidéo, e-learning, tablettes numériques, etc.), (11) Formation et insertion des jeunes, (12) Formation initiale longue, (13) Coaching entrepreneurial / incubateur / pépinière, (14) Organisations d'événements, (15) Visites d'échange

Organisation et maillon d'intervention	Services supports à l'innovation	Modalités d'intervention
Développement Rural à Madagascar)		cadre, la diffusion de semences fourragères bénéficie aussi à quelques éleveurs de caprins)
Conservation internationale	a. Facilitation de l'accès aux ressources b. Conseil et accompagnement technique	a. Dotation de géniteurs/chèvres dans le cadre de l'appui aux communautés riveraines des aires protégées
Plateforme régionale de la filière Petits ruminants	a. Facilitation de l'accès aux ressources b. Recherche et innovation	a. Décanisation b. Fermes pilotes
Centre d'appui technique (CAT)/CAFPA (Centre d'Appui et de Formation Professionnelle Agricole)	a. Conseil et accompagnement technique b. Soutien activités entrepreneuriales innovantes	a. Appui technique sur l'élevage pour les jeunes et les déscolarisés
Union Matanjaka	b. Conseil et accompagnement technique	b. Appui aux membres pour qu'ils puissent bénéficier de formation par CAFPA sur l'élevage caprin
Fitsinjoaina	b. Conseil et accompagnement technique	b. A travers la vente d'intrants
Helvetas	a. Conseil et accompagnement technique f. Formation et accompagnement organisationnel	f. Appui à la mise en place des APPSA qui fournissent des services en santé animale, formation des organisations paysannes
Pôle Intégré de Croissance (PIC)³	a. Facilitation de l'accès aux ressources b. Conseil et accompagnement technique c. Accompagnement à la mise en marché i. Soutien aux activités entrepreneuriales innovantes	A travers l'appui aux PME et à l'entrepreneuriat, le PIC appuie des porteurs de projet pour renforcer leur modèle économique, élaborer leur business plan, améliorer leur accès au marché et structurer leur projet. Le PIC peut ensuite mobiliser des subventions pour financer les investissements et le développement de l'activité ² .

² Le PIC appuie les porteurs de projet et les PME à travers un mécanisme combinant sélection compétitive, accompagnement technique et appui financier ciblé. Les bénéficiaires sont généralement identifiés par appel à projets ou concours de plans d'affaires, puis accompagnés par des structures d'appui pour renforcer leur modèle économique, élaborer leur business plan, améliorer leur accès au marché et structurer leur projet. Le PIC peut ensuite mobiliser des

En résumé dans la filière petits ruminants de la région DIANA, les services supports à l'innovation les plus fortement mobilisés sont avant tout le conseil et l'accompagnement technique ainsi que la facilitation de l'accès aux ressources. Ce sont les fonctions les plus visibles, portées par la DRAE, les APPSA, OSDRM, Conservation internationale, la plateforme régionale, le CAFPA, Helvetas, le PIC 3 et quelques autres acteurs. Les appuis concernent surtout la santé animale, la vaccination, le déparasitage, l'alimentation, l'accès à certains géniteurs, la diffusion ponctuelle de semences fourragères et l'accompagnement de proximité des éleveurs. La formation et l'accompagnement organisationnel existent aussi, notamment autour des APPSA et de certaines organisations paysannes, mais de façon encore limitée. En revanche, plusieurs services apparaissent peu développés ou peu structurés : l'appui à la mise au marché est très peu présent, la production et diffusion de nouvelles connaissances est faible, la mise en relation reste limitée, et la recherche-innovation n'apparaît que de manière marginale. Plusieurs modalités importantes sont aussi absentes, comme les tests et démonstrations, les nouvelles technologies, les formations longues et les foires, ce qui traduit un système d'appui encore concentré sur des fonctions de base et peu diversifié.

En termes de collaborations, la filière reste surtout marquée par une juxtaposition d'interventions plus que par une véritable dynamique de collaboration structurée. Il existe un minimum de concertation, notamment sous l'impulsion de la DRAE, mais les acteurs interviennent encore largement selon leurs propres mandats, sans forte intégration opérationnelle. Les collaborations les plus présentes concernent donc surtout les appuis techniques de proximité, notamment en santé animale, via les APPSA et les paysans relais, ainsi que certains appuis d'accès aux ressources comme les géniteurs, la « décanisation » ou les semences fourragères. En revanche, les collaborations semblent manquer dans des domaines décisifs pour le changement d'échelle de la filière : structuration et animation de la plateforme régionale, commercialisation, mise en réseau des éleveurs, diffusion élargie des innovations, gestion concertée des tensions entre espaces agricoles et espaces d'élevage, et plus largement articulation institutionnelle autour d'une vision partagée de développement de la filière.

2.3 Acquis et défis constatés au niveau de la filière petits ruminants

2.3.1. Les acquis de la filière

Les points ci-dessous représentent des acquis pour la filière :

- La race Boer, caractérisée par une croissance rapide, une viande de première qualité et un rendement élevé en carcasses, a été introduite en 2008 puis cette introduction a été renforcée dans le cadre du projet appuyé par la FAO ;
- Les éleveurs commencent progressivement à s'intéresser à la culture fourragère ;
- La Plateforme « Petits ruminants » est déjà installée au niveau des districts et au niveau de la région ;
- Le projet FAO a mis en place des fermes pilotes qui servent encore aujourd'hui ;
- La présence des APPSA renforce les services de santé animale ;
- L'existence du CAFPA représente un atout pour la formation sur l'élevage caprin.

2.3.2. Les défis de la filière

La filière petits ruminants dans la région DIANA fait face à un ensemble de contraintes d'ordre sanitaire, technique, organisationnel et commercial qui freinent encore son développement.

- Sur le plan sanitaire, les éleveurs sont confrontés à la présence de chiens errants³ ainsi qu'à des maladies qui continuent de décimer les troupeaux malgré les vaccinations, les traitements antiparasitaires et la vermifugation. Cette situation révèle non seulement la persistance de problèmes sanitaires insuffisamment maîtrisés, mais aussi un déficit d'information et d'accompagnement, les éleveurs ne sachant pas toujours vers qui se tourner en cas de problèmes graves affectant leurs animaux.
- À cela s'ajoutent des difficultés zootechniques telles que la consanguinité, l'insuffisance de races laitières et la sous-exploitation des races locales pourtant susceptibles de présenter un potentiel productif, notamment pour le lait.
- La filière souffre également de faiblesses importantes en matière d'appui technique et d'encadrement. Le nombre d'APPSA reste insuffisant pour couvrir efficacement les besoins des éleveurs, tandis que le manque de formations limite l'amélioration des pratiques d'élevage, de conduite du troupeau, d'alimentation et de gestion technico-économique. Les éleveurs disposent en particulier de peu de compétences en calculs de gestion, notamment pour l'établissement et le suivi d'un compte d'exploitation, ce qui réduit leur capacité à piloter leurs activités comme de véritables unités économiques.
- Les difficultés d'alimentation en saison sèche constituent en outre une contrainte majeure, aggravée par le manque de techniques et d'équipements de conservation et de stockage des aliments, ainsi que par la faible valorisation des sous-produits agricoles et halieutiques disponibles localement, tels que le son de riz, la pulpe de manioc, les tourteaux d'arachide et de coco ou encore certains sous-produits de pêche.
- Sur le plan institutionnel et organisationnel, la filière reste encore peu structurée. Les petits ruminants ne figurent pas parmi les priorités des autorités locales, ce qui se traduit par un intérêt encore limité des partenaires techniques et financiers pour cette filière. Les éleveurs sont encore faiblement organisés, avec peu d'associations ou de groupements dédiés, ce qui affaiblit leur capacité de représentation, d'accès aux services et de négociation collective. Au niveau local, des tensions entre éleveurs et agriculteurs existent car le zonage/la délimitation entre espaces d'élevage et espaces agricoles n'est pas clairement défini. La Plateforme Petits Ruminants n'est pas encore véritablement opérationnelle, ce qui limite les espaces de concertation, de coordination et de portage collectif des enjeux de la filière.
- Les difficultés se prolongent enfin au niveau de la commercialisation et de l'accès au marché. L'organisation de la mise en marché reste peu structurée, avec un manque de circuits et de débouchés commerciaux stables. Les éleveurs font face à des problèmes de prix, de traçabilité et de conformité aux exigences du marché, notamment parce que les animaux n'atteignent pas toujours le poids commercial minimum attendu. Au niveau local, les ventes demeurent par ailleurs limitées par des habitudes alimentaires encore peu favorables à la consommation de viande ovine et caprine, comparativement à la viande bovine, ce qui restreint la demande locale.
- À ces contraintes s'ajoutent des problèmes d'insécurité, en particulier les vols, qui fragilisent davantage l'activité des éleveurs et réduisent les incitations à investir dans le développement des troupeaux.

³ La présence de chiens errants demeure un enjeu important car ils s'attaquent aux petits ruminants et compte tenu de la dangerosité potentielle des produits utilisés pour l'élimination des chiens, en particulier pour les sources d'eau utilisées par la population, les autorités restent réticentes à en autoriser l'accès et l'usage.

Deux défis majeurs ont été identifiés par les acteurs :

Défis majeurs de la filière petits ruminants dans la région Diana

- **Défi 1 : Alimentation animale, notamment en saison sèche**
- **Défi 2 : Commercialisation**

2.3.3. Défi n°1 : Alimentation animale, notamment en saison sèche

Les problèmes constatés sur le défi 1 sont listés ci-après mais de façon générale, ils traduisent des difficultés d'accès des éleveurs aux différents services (accès aux ressources, accompagnement technique, formation et accompagnement organisationnel, appui institutionnel).

1. Déficit d'appui technique et de diffusion des innovations

- Insuffisance d'informations générales sur les pratiques d'élevage.
- Peu d'APPSA présents.
- Manque de formation pour les éleveurs.
- Insuffisance de techniques en matière de fabrication/préparation des aliments pour bétail.
- Insuffisance de conseils techniques.
- Diffusion et vulgarisation insuffisantes (disponibilité/existence des techniques, émissions radio, etc.).
- Faible utilisation des sous-produits agricoles et halieutiques (son de riz "mongo", pulpe de manioc, tourteaux d'arachide et de coco, sous-produits halieutiques, etc.).

2. Fragilité du système d'alimentation animale

- Techniques de stockage de fourrage insuffisantes, insuffisance de main-d'œuvre
- Insuffisance des équipements de conservation/stockage des aliments.
- Insuffisance de semences fourragères.
- La diffusion des différentes espèces fourragères demeure insuffisante et l'adhésion des producteurs/éleveurs reste limitée.
- Insuffisance de ressources en eau. Il existe effectivement des appuis du FEL (Fonds de l'Élevage) pour la réalisation de forages destinés à aménager des points d'abreuvement, mais ils ne concernent qu'un nombre limité de bénéficiaires.

3. Insuffisance de structuration et de reconnaissance de la filière

- Plateforme pour les petits ruminants encore peu fonctionnelle.
- Faible niveau de structuration et de regroupement des acteurs.
- Manque de confiance mutuelle et insuffisance de mobilisation/sensibilisation.
- La filière ovins et caprins n'est pas encore considérée comme prioritaire au niveau régional (à titre d'exemple, la filière n'est pas priorisée au niveau du FDA).

4. Contraintes territoriales, institutionnelles et sécuritaires

- Conflits entre producteurs et éleveurs concernant la destruction des cultures et insuffisance de coordination au niveau communautaire pour gérer ces tensions.
- Le zonage/la délimitation entre espaces d'élevage et espaces agricoles n'est pas clairement défini.
- Insécurité (vols, notamment de fourrages cultivés).

2.3.4. Défi n°2 : Commercialisation

Les problèmes constatés sur le défi 2 sont les suivants :

1. Déficit d'appui à la commercialisation et de diffusion de l'information

- Commerce des petits ruminants désorganisé.
- Difficultés liées à la constitution des dossiers d'exportation. L'autorisation d'exportation est désormais délivrée au niveau local (alors qu'auparavant il fallait se rendre à Antananarivo) ; toutefois, cette évolution n'a pas encore fait l'objet d'une communication suffisante.
- Difficultés liées au montage de dossiers de demande de financement. L'appui du PIC peut inclure un appui à la commercialisation mais la diffusion d'informations sur l'existence du PIC reste insuffisante, tout comme la communication relative aux procédures à suivre.
- Insuffisance des actions de sensibilisation et d'accompagnement sur la commercialisation.
- Aucune étude de marché structurée n'est disponible.

2. Contraintes de mise en marché et limites de la compétitivité de la filière

- Faible prix des petits ruminants, limitant la rentabilité.
- Les actions de promotion et de publicité demeurent très limitées.
- La commercialisation dépend fortement de la visibilité des produits (certains clients manifestent leur intérêt lorsqu'ils constatent la disponibilité d'un nombre important de caprins ; certains éleveurs assurent également la promotion au sein de leurs réseaux, notamment religieux). Des événements de type festival (par exemple Sôrognô) offrent néanmoins des opportunités de promotion.
- Le nombre de points de vente demeure limité et la communication sur les points de vente est insuffisante.
- Les ventes sont réellement dynamiques principalement durant la période du Ramadan (période durant laquelle les éleveurs sont souvent contraints d'écouler leur production) mais sont au ralenti en dehors de cette période.
- Les volumes vendus restent globalement faibles en raison des habitudes alimentaires, la consommation d'ovins et caprins étant moins ancrée que celle d'autres viandes.
- Le poids minimum requis par les marchés extérieurs n'est pas atteint.
- Quantité et qualité insuffisantes de produits laitiers.

3. Insuffisance de structuration, de coordination et de reconnaissance de la filière

- Associations d'éleveurs peu nombreuses et non organisées.
- Plateforme pour les petits ruminants encore peu fonctionnelle.
- Les mécanismes de coordination entre les parties prenantes ne sont pas encore pleinement établis, en particulier entre les éleveurs/la Plateforme et le SRE.
- Un marché a déjà été identifié du temps du projet FAO, mais le quota requis n'a pas pu être atteint.
- Le niveau de regroupement demeure insuffisant (manque de confiance entre acteurs, faible mobilisation) et les besoins en formation et en accompagnement sur la vie associative demeurent importants.
- Une partie des éleveurs ne considère pas encore l'élevage de petits ruminants comme une activité économiquement viable.
- L'élevage de petits ruminants ne constitue pas encore une priorité au niveau régional.
- La filière n'est pas priorisée au sein du FDA, car elle n'est pas identifiée comme prioritaire dans le PRD (Plan Régional de Développement). Les efforts de plaidoyer et de sensibilisation demeurent encore insuffisants.

4. Contraintes institutionnelles, financières et de régulation commerciale

- Des appuis financiers du PIC existent, conditionnés par la présentation d'un business plan, mais le nombre de bénéficiaires demeure limité. Certains acteurs ont néanmoins évoqué que les conditions d'accès aux financements du PIC sont appliquées de manière stricte, au regard des expériences antérieures (cas de bénéficiaires peu engagés ou insuffisamment préparés).
- Traçabilité : les exigences en matière de traçabilité varient selon le pays importateur. À ce stade, pour les exportations réalisées, la traçabilité ne fait pas encore l'objet d'exigences particulièrement élevées.
- Difficultés liées au port d'embarquement : Les effectifs d'animaux disponibles sont insuffisants, ne permettant pas de recourir à un navire spécialisé ; les exportations via Nosy Be ont été interrompues, du fait du faible nombre de personnes effectuant la liaison vers les « îles sœurs » ; les départs depuis Diégo étant inexistant, les exportations ne peuvent pas être opérées à partir de ce port.
- Le suivi et la régulation des transactions commerciales demeurent insuffisants.
- Des situations de concurrence déloyale sont signalées : les circuits illégaux (notamment issus de vols) bénéficient d'un avantage, dans la mesure où ils ne s'acquittent pas des ristournes.

2.4 Petits ruminants : propositions de pistes d'action formulées par les acteurs

Tableau 2 - Pistes d'action pour la filière petits ruminants

Pistes d'action prioritaires (court terme, mise en œuvre immédiate possible)
Par rapport au défi de l'alimentation animale en saison sèche
Facilitation de l'accès aux ressources :
1. Facilitation de l'accès aux équipements : hangars, fûts, bâches pour la conservation des fourrages
Conseil et accompagnement technique, transfert
2. Vulgarisation et diffusion des techniques de production de fourrages et de leur conservation
3. Sensibilisation des éleveurs à participer à des actions de reboisement/protection de bassins versants pour préserver les ressources en eau
Production et diffusion de nouvelles connaissances
4. Élaboration et diffusion de fiches techniques, d'émissions radio, de vidéos relatives aux techniques de production de fourrages et de leur conservation
Formation & accompagnement organisationnel
5. Formation des formateurs
Mise en relation, réseaux, partenariats
6. Organisation de visites d'échange
Par rapport au défi de la commercialisation
Facilitation de l'accès aux ressources
7. Accompagnement au montage de projets / business plan pour pouvoir bénéficier des différentes opportunités de financement dans la région (PIC, FDAR...)
Conseil et accompagnement technique, transfert
<i>En lien avec les difficultés d'atteindre le poids commercial requis pour l'exportation</i>
8. Conseil et accompagnement technique pour l'amélioration de la gestion de l'élevage
9. Formation des éleveurs, notamment sur la castration (possibilité de valoriser les fermes pilotes voire étendre leur nombre pour pouvoir toucher un nombre plus important d'éleveurs)
Autres points
10. Formation sur la transformation et valorisation des produits issus des ovins et caprins

Production et diffusion de nouvelles connaissances

En lien avec les procédures pour l'obtention de l'autorisation d'exportation :

11. Traduction des procédures en malgache par la SRE
12. Affichage des procédures au niveau de la DRAE, de la Chambre de commerce, de la DRIC et des CIRAE (avec un formulaire prérempli que les acteurs intéressés peuvent photocopier)
13. Distribution des affiches au niveau de la plateforme régionale et des plateformes au niveau des districts qui vont ensuite partager au niveau des éleveurs de leur juridiction
14. Élaboration d'émissions radio et télévisées par le SRE et collaboration avec la RNM et la TVM pour leur diffusion

Accompagnement à la mise en marché

15. Information et promotion des points de vente
16. Mise en place de pavillons distincts pour les moutons et les chèvres sur les marchés
17. Contrôle et suivi des points de vente
18. Mise en place du marquage et de l'identification auriculaire des moutons et des chèvres (pour réduire les vols)
19. Collaboration avec la Chambre de commerce pour l'identification d'opportunités de marché

Mise en relation, réseaux, partenariats

20. Mise en relation de la plateforme avec la communauté musulmane
21. Développement de partenariats avec les ONG de conservation pour qu'elles puissent contribuer au développement de la filière

Soutien institutionnel

22. Plaidoyer pour faire du petit ruminant une filière prioritaire
23. Plaidoyer auprès de la commune urbaine pour l'obtention de pavillons de vente spécifique aux petits ruminants
24. Plaidoyer auprès des fokontany pour une obligation de passage des moutons et des chèvres par le fokontany (autorités locales) pour réduire les vols

Pistes d'action à intégrer dans des projets à moyen terme**Par rapport au défi de l'alimentation animale en saison sèche**

1. Réalisation de forages

Par rapport au défi de la commercialisation**Facilitation de l'accès aux ressources**

2. Importation de géniteurs ovins et caprins
3. Mise en place d'un abattoir conforme aux normes
4. Importation de semences améliorées et insémination artificielle des ovins et caprins (le SRE est en contact avec un centre en Indonésie et a déjà procédé à l'importation de semences améliorées pour la filière vache laitière)
5. Recherche de financements externes et partenariats financiers

Conseil et accompagnement technique, transfert

6. Insémination artificielle des ovins et caprins
7. Contrôle et suivi sanitaire

Production et diffusion de nouvelles connaissances

8. Diffusion de l'existence de l'insémination artificielle quand elle sera disponible

Accompagnement à la mise en marché

9. Réalisation d'une étude de marché

Recherche et innovation

10. Test des inséminations artificielles au niveau de quelques fermes-pilotes

Formation & accompagnement organisationnel

11. Redynamisation de la plateforme

- 12. Recensement des éleveurs d'ovins et caprins (en précisant un critère de minimum de têtes)
- 13. Appui au regroupement et à l'accompagnement des organisations d'éleveurs
- 14. Organisation de visites d'échange et de partage d'expériences

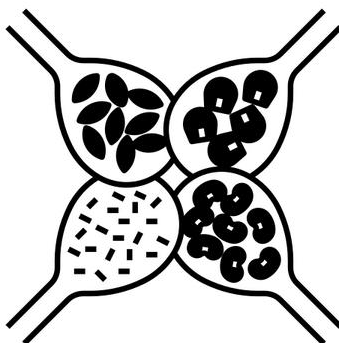
Mise en relation, réseaux, partenariats

- 15. Développement de partenariats avec les coopératives de Mayotte
- 16. Exploitation des marchés existants (Comores, etc.)

Soutien aux activités entrepreneuriales innovantes

- 17. Renforcement du module Petits ruminants par le CAFPA

3 Diagnostic et pistes d'action pour la filière riz



3.1 Innovations dans la filière riz

Les innovations énumérées par les acteurs relèvent de 2 grandes catégories :

- **Innovations techniques et technologiques :**
 - Installation des diguettes en bordure des rizières,
 - Gestion de l'eau via les systèmes de rizicultures intensives et améliorées ;
 - Utilisation des semences de qualité ;
 - Vulgarisation de l'utilisation des équipements mécanisés ;
 - Association des cultures en système pluvial.
- **Innovations organisationnelles et institutionnelles :**
 - Homologation de variétés de riz parfumé (madame Rose, Mogôdro, etc.) ;
 - Mise en place d'une « marketplace » pour la vente ;
 - Mise en place d'organisation autour du transport des produits par commune pour assurer la traçabilité des produits.

3.2 Cartographie des acteurs et fonctions de la filière riz

3.2.1 Acteurs et services

Maillons accompagnés dans la filière riz

Le maillon de la production est largement le plus accompagné dans la filière riz, suivi du stockage, collecte et vente.

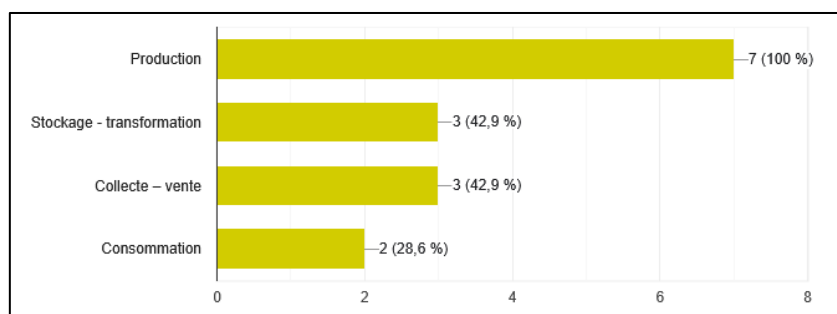


Figure 4 - Maillons sur lesquels les acteurs enquêtés interviennent

Modalités d'intervention des acteurs de l'accompagnement :

Une majorité (86%) des organisations enquêtées accompagnent les producteurs au travers d'intermédiaires paysans tels que les paysans relais, ou paysans leaders, en complément de techniciens ou animateurs, alors que 14% interviennent uniquement au travers de techniciens.

Elles mobilisent des modalités d'intervention variées, en grande partie basées sur un accompagnement collectif (formation de groupe en présentiel, conseil collectif, appui aux organisations de producteurs) et de manière légèrement moins fréquente en accompagnement individuel (conseil individuel, coaching entrepreneurial, formation et insertion des jeunes). Les dotations de départ, démonstrations en conditions paysannes et visites d'échanges sont des outils assez largement mobilisés.

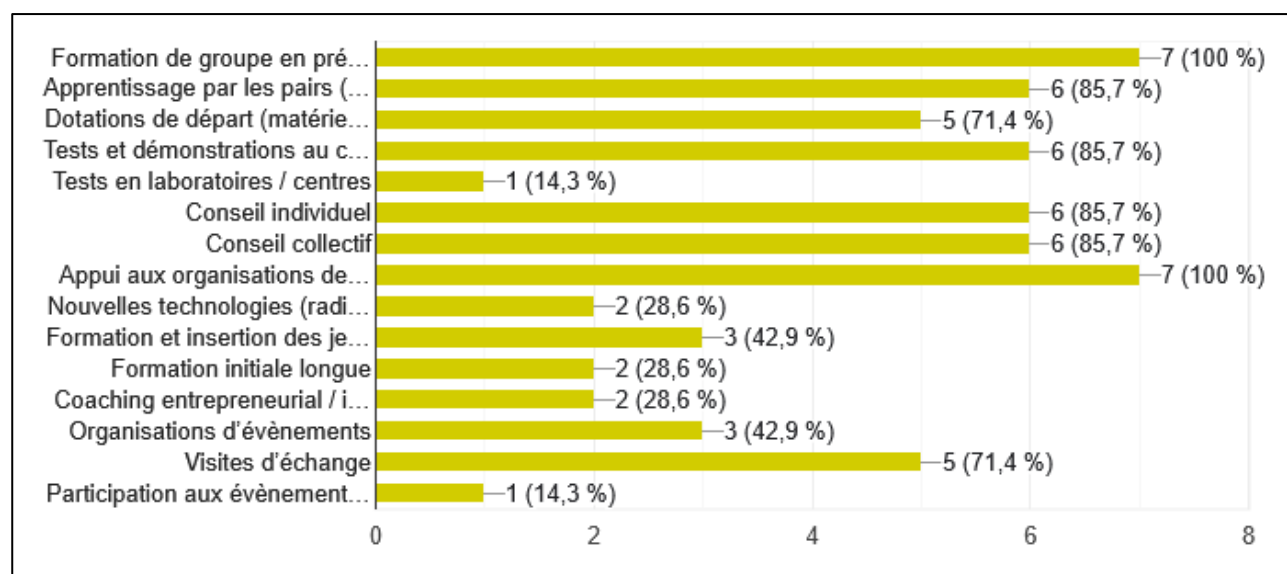


Figure 5 Modalités d'accompagnement⁴ des producteurs et acteurs de la filière riz pluvial

Le tableau ci-après détaille les acteurs, les services supports qu'ils mettent en œuvre ainsi que leurs modalités d'intervention :

Tableau 3 - Cartographie des organisations, services supports à l'innovation et modalités d'intervention de la filière riz pluvial

Organisation et maillon d'intervention	Services supports à l'innovation	Modalités d'intervention
DRAE	a. Amélioration de l'accès aux ressources b. Conseil et appui technique,	a. Dotation d'intrants via projets/programmes b. Formation via les centres de formation du MINAE (CAFPA/EFTA), conseil technique auprès des groupements, conseil individuel ;

⁴ Modalités d'accompagnement détaillées : (1) Formation de groupe en présentiel / sensibilisation collective, (2) Apprentissage par les pairs (paysan à paysan), (3) Dotations de départ (matérielle ou financière), (4) Tests et démonstrations au champ (parcelles de démonstration, champs-école paysans, jardins scolaires, etc.), (5) Tests en laboratoires / centres, (6) Conseil individuel, (8) Conseil collectif, (9) Appui aux organisations de producteurs / coopératives, (10) Nouvelles technologies (radio, vidéo, e-learning, tablettes numériques, etc.), (11) Formation et insertion des jeunes, (12) Formation initiale longue, (13) Coaching entrepreneurial / incubateur / pépinière, (14) Organisations d'évènements, (15) Visites d'échange

Organisation et maillon d'intervention	Services supports à l'innovation	Modalités d'intervention
(Production, stockage, transformation, transport et commercialisation)	c. Production et diffusion des nouvelles connaissances ; d. Recherche et innovation ; e. Mise en relation ; f. Formation et accompagnement organisationnel ; g. Soutien aux activités entrepreneuriales innovantes ;	c. Vulgarisation des pratiques innovantes : SRI/SRA/PAPRIZ/PFUMFUNDZA, techniques agroécologiques, production respectant les normes de qualité ; d. Essai technique et essai variétal <i>via</i> différents partenaires collaborateurs ; e. Organisation et participation à des foires régionales et/ou nationales (FEPA, Fier Mada) de foire ; f. Appui aux groupements, aux activités entrepreneuriales <i>via</i> une direction particulière au niveau du ministère (Direction d'Appui à la Vulgarisation, à l'Entreprenariat et aux Financements (DAVEF)
Union Matanjaka (Production, transport et commercialisation)	a. Amélioration de l'accès aux ressources ; b. Conseil et appui technique ; c. Production et diffusion de nouvelles connaissances ; d. Appui à la mise au marché e. Recherche et Innovation ; f. Mise en relation ; g. Formation et accompagnement organisationnel ; h. Soutien aux activités entrepreneuriales innovantes ; i. Appui institutionnel	a. Dotation d'intrants (fertilisants, semences) et équipements agricoles, mise en place de GVEC ; b. Conseil de proximité, mise en place d'une parcelle de démonstration ; c. Production et diffusion de fiches techniques, émission Radio, diffusion d'information <i>via facebook</i> ; d. Recherche de débouchés (exemple : SCORE) e. Essai variétal en collaboration avec Réseau SOA ; f. Organisation de visite-échange ; g. Mise en place de PR, h. Appui au montage de mini-projets avec KOVAMADI 2 ; i. Formalisation des groupements informels ; plaidoyer au niveau national avec Réseau SOA pour l'homologation des variétés de riz parfumées et les actions visant à atténuer les impacts du changement climatique ;
Coopérative KOVAMADI 2 (Production, stockage, transport et commercialisation)	a. Amélioration de l'accès aux ressources ; b. Conseil et appui technique ; c. Production et diffusion de nouvelles connaissances ; d. Appui à la mise au marché ; e. Mise en relation f. Formation et accompagnement organisationnel ; g. Appui institutionnel	a. Mise en place de PMS et PR par commune d'intervention pour la production des semences, dotation des semences, mise en place de magasin stockage ; b. Formation des producteurs ; appui technique à une extension d'activités de production afin de favoriser une économie circulaire (exemple : porciculture) ; c. Emission Radio pour sensibiliser sur les activités de la coopérative ; d. Vente groupée de la production des 370 paysans membres de la coopérative ;

Organisation et maillon d'intervention	Services supports à l'innovation	Modalités d'intervention
		e. Organisation de visite échange et partage de connaissances entre producteurs d'une commune, visite-échange inter-communale ; f. Formation des leaders de la coopérative ; g. Sécurisation foncière des parcelles des producteurs par le contrat de métayage.
OSDRM Organisation de Soutien pour le Développement Rural à Madagascar (Production, transformation, transport et commercialisation, Consommation)	a. Amélioration de l'accès aux ressources ; b. Conseil et appui technique ; c. Production et diffusion de nouvelles connaissances ; d. Appui à la mise au marché ; e. Recherche et innovation ; f. Mise en relation	a. Dotation de semences et équipements agricoles ; b. Mise en place de Paysan relais pour diffuser les techniques, conseil technique en transformation de riz noir ; c. Production de fiches techniques et de supports vidéo pour la diffusion technique ; sensibilisation nutritionnelle via la production d'une fiche technique sur la consommation du riz noir ; d. Participation à des foires ; e. Recrutement de stagiaires des universités pour des essais à des fins d'optimisation des techniques de production rizicoles ; f. Visite échange inter-communale et inter-régionale.
MTF (Production, transport et commercialisation)	a. Amélioration de l'accès aux ressources ; b. Conseil et appui technique ; c. Appui à la mise au marché ; d. Mise en relation	a. Dotation de fertilisants ; b. Appui technique via la mise en place de paysans facilitateurs et de paysans relais ; c. Mise en place de Kiosk de vente ouvert chaque Vendredi et Dimanche ; d. Organisation de visite-échange
Association FANAMBY (Production, Commercialisation)	a. Amélioration de l'accès aux ressources ; b. Conseil et appui technique ; c. Production et diffusion de nouvelles connaissances ; d. Appui à la mise au marché e. Mise en relation ; f. Formation et accompagnement organisationnel. g. Appui institutionnel.	a. Dotation de semences de base ; organisation de concours de production de riz par commune (variété mobilisée variant d'une commune à une autre) et dotation d'équipements agricoles pour les meilleurs producteurs, b. Vulgarisation en partenariat avec les services de l'Etat ; c. Collaboration avec des écoles pour la mise en place d'une parcelle de démonstration à des fins de sensibilisation ; d. Collaboration avec des collecteurs ; e. Organisation de visite-échanges dans la région, participation à des foires ; f. Appui à la création d'une association ; g. Formalisation des organisations paysannes.
Programme FSRP	a. Amélioration de l'accès aux ressources ; b. Conseil et appui technique ;	h. Dotation de semences ; mise en place d'un <i>matching grant</i> en partenariat avec le FDA pour financer la formalisation des groupements ;

- **Des intrants** : Une collaboration se tisse entre les organisations paysannes (comme l'Union Matanjaka) et la DRAE pour que les producteurs membres de l'organisation bénéficient des intrants.
- **Des appuis techniques** : La DRAE et tous les acteurs régionaux travaillent ensemble pour fournir des services de conseil technique *via* une convention de partenariat.
- **Une recherche et une vulgarisation des techniques innovantes** : Le programme FSRP (*Food System Resilience Program*) fournit des intrants, des accompagnements techniques et appuie la recherche sur le riz en collaborant avec différents acteurs. Ainsi, une coopération se tisse entre la DRAE et l'Union Matanjaka pour encadrer les producteurs, relayer les techniques rizicoles performantes et résilientes au changement climatique. Les recherches sur les variétés de riz climato-résilientes se font en collaboration avec l'IITA et l'Africa Rice.

Le programme AFAFI-Nord collabore avec la DRAE, le FOFIFA et d'autres acteurs régionaux pour soutenir l'homologation et la vulgarisation des variétés de riz performantes (dont les variétés parfumées) accompagnés des paquets techniques nécessaires. Les OP membres du réseau SOA comme l'Union Matanjaka collaborent avec l'OP faitière dans la recherche variétale.

- **Des appuis institutionnels** : La coopérative KOVAMADI 2 en appui avec Réseau SOA a lancé et réussi un plaidoyer institutionnel pour une appropriation de contrat de métayage dans le territoire malagasy. De même, une coopération s'est faite entre Réseau SOA et l'Union Matanjaka pour plaider l'homologation des variétés parfumées ;
- **Une gestion des ressources en eau** : A travers le code de l'eau, une collaboration s'établit entre la DRAE et la Direction de l'eau.

En résumé dans la filière riz de la région DIANA, le système d'appui apparaît plus dense et plus diversifié que dans la filière petits ruminants. Les services supports à l'innovation les plus fortement mobilisés sont l'amélioration de l'accès aux ressources, le conseil et appui technique, la production et diffusion de nouvelles connaissances, ainsi que la formation et l'accompagnement organisationnel. Ces services sont portés par plusieurs acteurs majeurs, en particulier la DRAE, l'Union Matanjaka, KOVAMADI 2, OSDRM, MTF, l'association FANAMBY, le programme FSRP, le FDA et, pour la recherche, l'Université d'Antsiranana. La filière bénéficie aussi d'une présence significative de la recherche, autour des essais variétaux, des techniques rizicoles adaptées et des variétés résilientes, ainsi que d'un certain niveau d'appui à la mise au marché, de mise en relation et même de soutien aux activités entrepreneuriales innovantes chez certains acteurs. Les modalités d'intervention sont relativement variées, avec formation collective, conseil individuel, démonstrations, dotations, visites d'échange et insertion de jeunes. En revanche, certains services restent encore insuffisants au regard des enjeux de la filière, notamment la diffusion effective et à temps des résultats de recherche, l'orientation spécifique des services vers l'adaptation au changement climatique, la mise en relation entre producteurs de semences et riziculteurs, ainsi que l'intégration plus forte des enjeux fonciers et du mode de faire-valoir dans les dispositifs d'appui.

En matière de collaborations, la filière riz montre une dynamique plus avancée. Les collaborations les plus présentes concernent l'accès aux intrants, l'appui technique, la recherche variétale, la vulgarisation des techniques innovantes et certains plaidoyers institutionnels. La DRAE et l'Union Matanjaka coopèrent pour l'encadrement et l'accès aux intrants ; le FSRP travaille avec la DRAE, Union Matanjaka, IITA, AfricaRice, DREDD et FOFIFA sur les variétés adaptées ; AFAFI-Nord collabore avec plusieurs acteurs pour l'homologation et la diffusion des variétés performantes ; et KOVAMADI 2 avec le Réseau SOA a porté un plaidoyer reconnu sur le contrat de métayage. La collaboration progresse

donc de manière constructive et produit déjà des résultats concrets. En revanche, plusieurs domaines restent insuffisamment consolidés : la gestion de l'eau entre DRAE, Direction de l'eau et DREDD n'est pas encore pleinement opérationnelle ; la coordination autour du changement climatique reste incomplète ; la diffusion à grande échelle des innovations testées localement demeure limitée ; et la collaboration intersectorielle sur le foncier et le mode de faire-valoir reste encore trop faible, notamment avec les acteurs compétents de l'aménagement du territoire et de la justice.

3.3 Problèmes et défis constatés au niveau de la filière riz

3.3.1 De manière générale sur la filière

Les problèmes identifiés par les participants sont :

- **L'insuffisance de la production** : bien que beaucoup d'acteurs interviennent dans le maillon de la production, cette dernière n'est pas suffisante et de nombreuses familles se trouvent en difficulté pendant une longue période de l'année. Le rendement rizicole reste faible par la non-adoption de nombreux producteurs des variétés performantes et des techniques plus productives.
- **Le manque d'aménagement des terres cultivables** : Cette problématique est aggravée par l'entretien insuffisant des infrastructures d'irrigation. De plus, les enjeux liés aux modes d'exploitation des parcelles et à la capacité financière des ménages compliquent davantage l'aménagement des terrains agricoles. Ce défi, reconnu par de nombreux acteurs, requiert une approche multisectorielle pour être résolu efficacement (foncier, génie rural, ...)
- **Les effets de la variabilité climatique** : avec des micro-climats très diversifiés, la Région DIANA subit les effets de la variabilité climatique et la filière riz est particulièrement vulnérable du fait d'un manque d'infrastructures et d'innovations variétales pour y faire face. Les effets sont marqués par des inondations en cas d'abondance de pluie et de sécheresse marquée en cas de retard des pluies.
- **Les difficultés d'accès aux terres cultivables** : avec la croissance démographique et la migration vers les zones productives, l'accès aux terres cultivables devient très difficile. Ceci est accentué par l'inaccessibilité d'accès de certaines zones.
- **Les tabous comme la mise en place de diguettes, les semis en poquet** : ces aspects culturels constituent des blocages dans l'amélioration technique et l'adoption des innovations.
- **La non-maîtrise des techniques de stockage et de transformation (décorticage, ...)** : des pertes post-récoltes sont importantes, liées aux mauvaises pratiques de stockage et de transformation. Celles-ci sont liées à l'insuffisance d'accès des producteurs aux matériels et équipements adéquats. Les acteurs estiment que l'absence de pratiques de dépaillage entraîne une mauvaise qualité du riz blanc, particulièrement pour le riz parfumé destiné pour le marché (écrasé, ...).

Ces problèmes ont été reformulés par les acteurs autour de 2 défis majeurs de la filière :

Défis majeurs de la filière riz dans la région Diana

- **Défi 1 : Faire face à la variabilité climatique**
- **Défi 2 : Gérer le mode de faire-valoir des terres**

3.3.2 Défi n°1 : Faire face à la variabilité climatique

Les problèmes constatés sur le défi 1 sont les suivants :

En matière de services supports et de modalités :

- **Amélioration de l'accès aux ressources** : Les producteurs manquent d'informations sur les semences améliorées et résilientes, et certains ignorent leur existence. De plus, l'accès à l'eau des rizières est limité par un manque de financement et d'entretien des infrastructures hydro agricoles.
- **Accompagnement technique** : Si la coordination technique est déjà en place, elle n'est cependant pas spécifiquement axée sur le changement climatique. Les paysans relais ainsi que les accompagnateurs techniques ne disposent pas d'informations relatives au contexte du changement climatique, telles que les données météorologiques, etc.
- **Mise en relation** : Il existe une difficulté majeure à établir des liens solides entre les producteurs de semences et les riziculteurs. Ce manque de connexion complique l'accès des riziculteurs à des semences de qualité, adaptées aux conditions climatiques changeantes. La faible coordination entre ces deux groupes ralentit la diffusion des semences améliorées et réduit ainsi la capacité des producteurs à s'adapter face aux variations climatiques.
- Les visites d'échanges existent mais ne sont pas spécifiquement orientées vers la thématique du changement climatique.
- **Production et diffusion de nouvelles connaissances** : Les calendriers agricoles adaptés aux conditions climatiques ne sont pas toujours communiqués à temps (et parfois ne coïncident pas avec la réalité), ce qui complique la capacité des agriculteurs à anticiper et organiser efficacement leurs activités. Cela rend la planification des campagnes plus complexe face à l'incertitude climatique. Il existe un manque d'outils d'information, d'éducation et de communication sur les techniques de culture du riz et les stratégies d'adaptation au changement climatique.
- **Recherche et innovation** : Les résultats des recherches sur l'adaptation au changement climatique et sur l'amélioration de la production rizicole sont encore peu diffusés auprès des acteurs concernés et/ou peu spécifiques au contexte de la région DIANA.
- **Soutien des activités entrepreneuriales innovantes** : Les Centres d'Appui à la Formation Professionnelle Agricole (CAFP) et les Écoles de Formation Technique Agricole (EFTA) ne proposent pas de modules spécifiques sur l'entrepreneuriat en lien avec le changement climatique.

En matière de collaborations des acteurs :

- La collaboration entre les différents partenaires pour l'homologation et la promotion des nouvelles variétés (Madame Rose et Mogodro) représente une réussite notable.
- Le programme FSRP, en partenariat avec DRAE, Union Matanjaka, IITA, Africa Rice, DREDD et FOFIFA, mène des recherches sur de nouvelles variétés de riz adaptées au contexte régional ; toutefois, la collaboration est encore naissante et les procédures du projet ne permettent pas toujours d'anticiper les saisons culturales.
- La coordination par la Région autour du Groupe d'Épargne Villageoise n'est pas encore pleinement fonctionnelle afin de renforcer la résilience des producteurs.
- Pour la gestion de l'eau (code de l'eau), la coopération institutionnelle entre DRAE, la Direction de l'eau et la DREDD n'est pas encore opérationnelle.

3.3.3 Défi n°2 : Gérer le mode de faire-valoir

Les problèmes constatés sur le défi 2 sont les suivants :

En matière de services supports et de modalités :

- **Amélioration de l'accès aux ressources** : Le mode d'exploitation n'influence pas significativement l'utilisation des variétés améliorées de riz. Toutefois, en métayage, la

principale limitation concerne l'apport de fertilisants et l'amélioration de la fertilité des sols. Cette situation est liée à un sentiment d'insécurité pour l'utilisateur, à la possibilité de reprise des parcelles par les propriétaires une fois la fertilité restaurée, ainsi qu'aux restrictions imposées par les propriétaires, qui interdisent parfois l'usage de fertilisants pour des raisons socioculturelles.

- **Accompagnement technique** : L'absence de sécurité foncière explique pourquoi les usagers n'adoptent pas les techniques efficaces ; ils craignent de ne pas pouvoir réutiliser les parcelles. Les propriétaires redoutent de perdre leurs terres s'ils accordent une durée d'exploitation plus longue, tandis que les exploitants craignent de ne pas atteindre les rendements nécessaires pour rembourser une partie des récoltes.
- **Production et diffusion de connaissances** : Certains tabous freinent l'adoption de pratiques agricoles innovantes comme les diguettes ou le semis en poquets. KOVAMADI a réalisé des expériences pilotes sur cela, mais leur mise à l'échelle est limitée par un manque de coordination. Toutefois, la diffusion s'amorce progressivement au sein du Réseau SOA.
- **Appui institutionnel** : Les actions de plaidoyer menées avec le Réseau SOA ont eu un effet positif sur la loi foncière de 2022. Toutefois, l'absence d'attribution du patrimoine foncier aux femmes persiste dans la région, les poussant à recourir au métayage.

En matière de collaborations des acteurs :

- Les expériences menées sur le terrain, dont celles de KOVAMADI, montrent une volonté d'innovation et de partage. Toutefois, faute de coordination entre les acteurs, l'impact reste limité à des zones locales et les initiatives peinent à être diffusées plus largement au sein de la Région.
- Le caractère intersectoriel de la problématique liée au foncier montre le manque de collaboration avec d'autres acteurs étatiques. Le représentant régional du ministère de l'Aménagement du territoire et de la sécurité foncière (MATSF) ainsi que le ministère de justice ne sont pas systématiquement impliqués dans les diffusions d'innovations.

3.4 Riz : propositions de pistes d'action formulées par les acteurs

Tableau 4 - Pistes d'action de la filière riz

Pistes d'action prioritaires (court terme, mise en œuvre immédiate possible)
1. Renforcer la sensibilisation relative aux différents variétés adaptés au changement climatique (radio, fiche technique, champ de démonstration, ...) ;
2. Positionner les étudiants de niveau CAFPA, EFTA, etc. en stage auprès des agriculteurs pour valoriser les centres de formations existantes dans la Région ;
3. Mettre en place une activité de recherche continue et en conditions paysannes, pilotée par les services du MINAE sur les systèmes de culture adaptés dans la région DIANA ;
4. Mettre en place un système de garantie (engagement de revendeur et/ou mise en place d'un service après-vente) auprès des revendeurs de semences ;
5. Sensibiliser fréquemment par émission radiophonique des outils IEC (Information, Education, Communication) et des points de vente des semences de qualité ;
6. Faire une émission radiophonique spécifique consacrée aux techniques de riziculture ;
7. Intégrer le finance climat dans les modules du CAFPA, EFTA pour mieux préparer les étudiants à accompagner les producteurs sur les adaptations face au changement climatique ;

8. Intégrer systématiquement, dans les projets et programmes, les systèmes de culture adaptés au changement climatique ainsi que la protection des bassins versants et des sources d'eau par une coordination assurée par la Région et les collectivités ;
9. Impliquer massivement la région dans la conception et la mise en œuvre (pilotage) des projets/programmes dans la région ;
10. Mettre en place, à travers la Région, un Programme Régional de Développement (PRD) autonome, bien adapté au contexte régional et indépendant des bailleurs ;
11. Continuer la collaboration des projets de recherche avec les acteurs de la région (diagnostic, partage des résultats, etc.) ;
12. Intégrer dans le conseil technique la mise en place de conventions entre le propriétaire foncier et l'utilisateur (en respectant la limite permise par la loi) ;
13. Produire des modèles de conventions d'usage des parcelles utiles pour les producteurs en collaboration avec le service foncier ;
14. Produire des référentiels techniques intégrant les aspects techniques et économiques du riz (main d'œuvre, rendement, ...) pour rassurer les propriétaires de terrain et les usagers (avec le soutien de la DRAE) ;
15. Sensibiliser les usagers pour l'amélioration de la communication avec les propriétaires de terrain pour les informer d'éventuelles évolutions en cours de cycle de culture du riz.

Pistes d'action à intégrer dans des projets à moyen terme

1. Mettre en place une assurance entre les distributeurs de semences et la commune/communauté bénéficiaire ;
2. Opérationnaliser l'ANDEA à Diégo (Association des Étudiants en Agronomie et Environnement) ;
3. Augmenter le nombre de micro-stations météorologiques dans la Région ;
4. Rendre les parcelles de démonstration pérennes grâce à l'utilisation des terrains appartenant au ministère ;
5. Intégrer les actions obligatoires dans le plan de travail annuel de la Région (Epis de sable Ambakirano, etc) ;
6. Plaidoyer mené par la Région pour la recherche de partenaires dans le domaine des systèmes de micro-irrigation et de l'aménagement des rizières (systèmes de rétention d'eau) ;
7. Mettre en place des écoles agricoles dans les zones à fort potentiel agricole de la région, comme Anivorano, Ambilobe ;
8. Utiliser le PRD comme outils de référence pour les projets/programmes intervenant dans la Région DIANA ;
9. Faciliter le dialogue entre les propriétaires de terrain et les usagers pour bien définir les règles dans les conventions d'usage des parcelles (sous forme d'atelier ou autres) ;
10. Multiplier les canaux de communication et de diffusion des techniques innovantes et les avantages liés à la mise en place de conventions (surtout pour les personnes analphabètes) ;
11. Plaidoyer pour l'intégration de DINA autour du mode de faire valoir (niveau à revoir : fokontany ou commune ou Région) dans les DINA déjà existantes (il y a beaucoup de transfert de gestion des ressources naturelles dans la Région) ;
12. Faire contribuer les acteurs dans la mise à jour du PRD ou pour aller plus loin dans la mise en place d'un plan stratégique intégrant les aspects de sécurisation foncière et les modes de faire valoir ;

13. Plaidoyer pour la mobilisation de moyens financiers pour la mise en œuvre du plan stratégique ;
14. Organiser des réunions périodiques, par la Région, avec tous les acteurs impliqués dans la problématique du mode de faire valoir ;
15. Assurer le rôle de la Région comme point focal incontournable pour tous les projets souhaitant intervenir sur le territoire de la Région DIANA, afin de garantir que toutes les actions s'inscrivent dans une vision commune de développement territorial ;
16. Intégrer un service autour des questions foncières comme celles de l'eau au niveau de la DRAE (peut être rattaché avec la vulgarisation) sous forme d'action pilote et faire les bilans périodiques.

Pistes d'action à faire quand on peut
--

Intégrer la problématique du mode de faire valoir dans les réunions de l'OMC
--

4 Evaluation de l'atelier par les participants

4.1 Répondants

Sur 30 participants à l'atelier, 23 ont répondu au sondage, soit un taux de réponse de 77%.

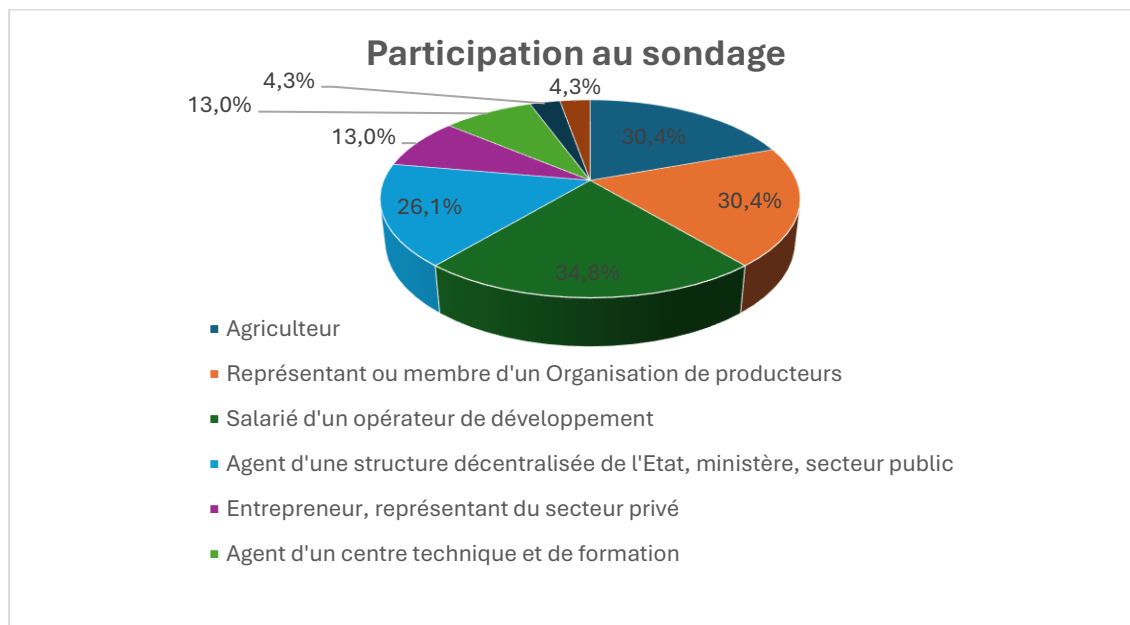


Figure 7 - Catégories des répondants à l'évaluation de l'atelier

Les répondants sont issus principalement :

- Des salariés d'un opérateur de développement (34,8%),
- Des agriculteurs (30,4%),
- Des représentant ou membre d'une organisation de producteurs (30,4%),
- Des agents des structures décentralisée de l'Etat, ministère, secteur public (26,1%),
- Des entrepreneurs, représentant du secteur privé (13%),
- Des agents d'un centre technique et de formation (13%),
- Des agents des centres de recherche (4,3%),
- Et d'un représentant d'une plateforme dont la personne n'a pas mentionné le nom (4,3%)

Comme les participants pouvaient cocher plusieurs catégories, la somme des pourcentages dépasse 100 %.

4.2 Apprentissage et Impact de l'Atelier

Messages ou idées principales retenues par les participants après l'atelier

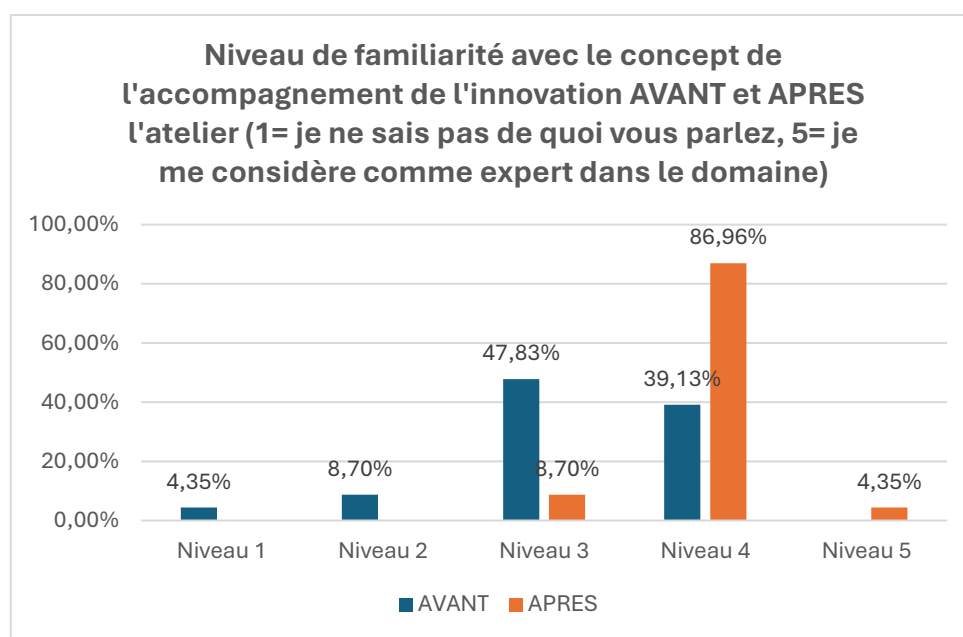
Les participants ont principalement retenu les points suivants à l'issue de l'atelier :

- Nécessité de définir une stratégie claire d'accompagnement de l'innovation agricole, adaptée aux réalités de la région DIANA.
- Importance de la concertation et de la collaboration entre tous les acteurs pour identifier les solutions et porter efficacement les actions de plaidoyer.

- Identification des principaux problèmes des filières, notamment l'accès au foncier, l'adaptation à la variabilité climatique et les contraintes à l'adoption des techniques agricoles.
- Reconnaissance du potentiel des filières, en particulier les petits ruminants et la riziculture, comme activités génératrices de revenus nécessitant davantage d'appuis.
- Importance de renforcer la mise en relation des acteurs et de mieux structurer les filières, y compris à travers des plateformes régionales.
- Nécessité de prioriser les actions (immédiates, à planifier, ou dépendantes de ressources) et de désigner des responsables pour leur mise en œuvre.
- Mise en avant du rôle du plaidoyer et de l'appui institutionnel, notamment pour améliorer l'environnement des filières et soutenir les producteurs.
- Importance de promouvoir des solutions réalistes et réalisables, y compris celles ne dépendant pas fortement de financements externes.
- Reconnaissance du caractère multisectoriel de l'innovation agricole, impliquant des enjeux liés au foncier, à l'eau et à l'organisation des acteurs.
- Apport du Système d'Innovation Agricole (SIA) comme cadre structurant pour diagnostiquer les filières et orienter les actions.

Familiarité avec l'accompagnement de l'innovation

Avant l'atelier, **39,13%** des répondants se considéraient bien familiers avec le concept d'accompagnement de l'innovation. Après l'atelier, cette proportion est passée à **91,3%**, indiquant un renforcement significatif des connaissances.



Précisément, **65,22%** des répondants ont amélioré leur niveau de familiarité avec le concept de l'accompagnement de l'innovation, et 4% (un seul répondant) a perdu en clarté sur le thème.

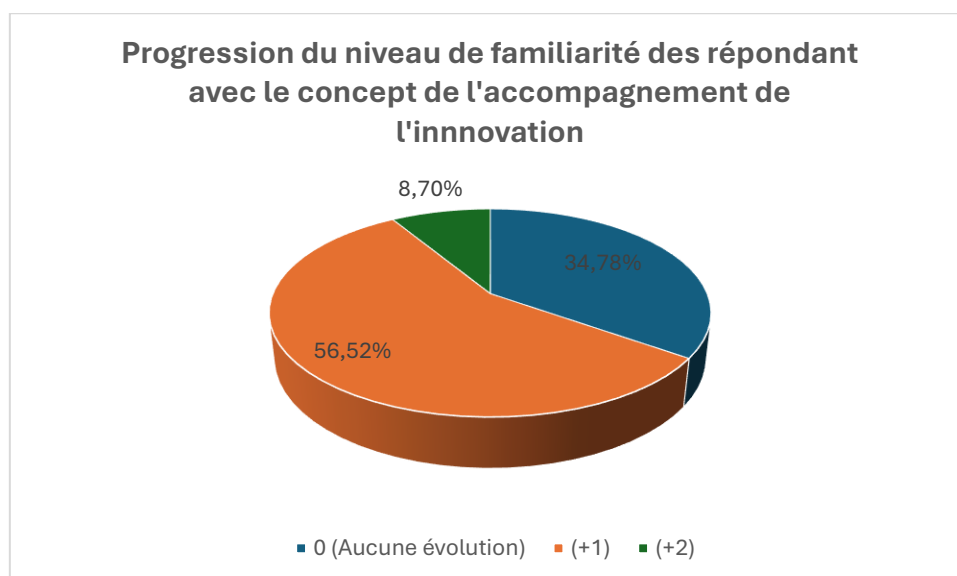


Figure 8 - Progression du niveau de familiarité au concept de l'accompagnement à l'innovation

Impact sur les Pratiques Professionnelles

Les participants ont indiqué que l'atelier influencera leur manière de travailler à travers les points suivants :

- Renforcement des connaissances et des capacités, permettant une meilleure compréhension des filières et des enjeux locaux.
- Amélioration des pratiques professionnelles, notamment à travers l'adoption de nouvelles méthodes et techniques de production.
- Prise en compte et mise en œuvre des pistes d'action identifiées, en particulier celles à fort impact et facilement réalisables.
- Amélioration de la planification et de la priorisation des activités, facilitant une allocation plus efficace des ressources.
- Orientation des appuis en fonction des besoins réels, en s'appuyant sur les problèmes identifiés lors de l'atelier.
- Renforcement de la promotion et de la diffusion des innovations, notamment dans les filières rizicoles et des petits ruminants.
- Contribution à la structuration et à la redynamisation des plateformes d'acteurs, pour améliorer la communication et le plaidoyer.
- Renforcement de la prise de décision et des responsabilités, y compris dans l'affectation des ressources humaines et la mise en œuvre des actions.
- Développement de nouvelles approches organisationnelles, comme les contrats de métayage ou la valorisation des producteurs multiplicateurs de semences.
- Adoption d'une vision plus stratégique et analytique, notamment pour le traitement des dossiers et le suivi des activités.

5 Conclusion de l'atelier régional

L'atelier régional de diagnostic des systèmes d'innovation agricole de la région DIANA s'est tenu sur deux jours, les 22 et 23 janvier 2026. Il a réuni 30 participants issus des services techniques de l'État, des organisations de producteurs, des opérateurs de développement, du secteur privé, de la formation et de la recherche. Son objectif était de mieux comprendre le fonctionnement des systèmes d'innovation agricole dans les filières petits ruminants et riz, d'identifier les principaux services supports à l'innovation, d'analyser les collaborations entre acteurs et de dégager des pistes d'action concrètes, adaptées aux réalités de la région.

L'évaluation de l'atelier montre une appréciation globalement très positive. Sur 30 participants, 23 ont répondu au sondage, soit un taux de réponse de 77 %. Les échanges ont permis de renforcer significativement la compréhension du concept d'accompagnement de l'innovation, la part des participants se déclarant familiers avec ce concept passant de 39,13 % avant l'atelier à 91,3 % après. Les participants retiennent surtout l'intérêt d'une stratégie régionale plus claire, d'une meilleure concertation entre acteurs, d'un plaidoyer renforcé et d'une priorisation plus explicite des actions à mettre en œuvre.

Pour la filière petits ruminants, le système d'appui reste encore concentré sur un nombre limité de fonctions. Les services les plus fortement mobilisés sont le conseil et l'accompagnement technique ainsi que la facilitation de l'accès aux ressources, principalement portés par la DRAE, les APPSA, OSDRM, Conservation internationale, le CAFPA, Helvetas, le PIC et quelques organisations locales. Ces appuis concernent surtout la santé animale, l'alimentation, l'accès à certains géniteurs, la diffusion ponctuelle de semences fourragères et l'accompagnement de proximité des éleveurs. La formation et l'accompagnement organisationnel existent, mais restent limités. En revanche, plusieurs fonctions demeurent faibles ou peu structurées : mise en marché, production et diffusion de nouvelles connaissances, mise en relation, et recherche-innovation. Les collaborations apparaissent encore modestes et relèvent davantage d'une juxtaposition d'interventions que d'un véritable dispositif collectif structuré. La DRAE joue un rôle de point de convergence, mais l'intégration entre acteurs reste insuffisante, notamment pour la structuration de la plateforme régionale, la commercialisation, la mise en réseau des éleveurs, la diffusion plus large des innovations et la gestion concertée des tensions entre agriculture et élevage.

Les principales pistes d'action proposées portent d'abord sur l'alimentation animale en saison sèche : accès à des équipements de conservation, vulgarisation des techniques de production et de stockage du fourrage, élaboration de supports techniques, formation de formateurs et organisation de visites d'échange. Sur la commercialisation, les acteurs ont priorisé l'accompagnement au montage de projets et de business plans, l'amélioration de la gestion de l'élevage pour atteindre les poids requis, la formation sur la transformation des produits, la diffusion en malgache des procédures d'exportation, la promotion et le suivi des points de vente, l'identification auriculaire pour réduire les vols, ainsi qu'un plaidoyer pour faire des petits ruminants une filière régionale prioritaire. À moyen terme, les propositions portent aussi sur la redynamisation de la plateforme, la réalisation d'une étude de marché, l'importation de géniteurs et de semences améliorées, l'insémination artificielle, le recensement des éleveurs et le développement de partenariats commerciaux extérieurs.

Pour la filière riz, le système d'innovation apparaît plus dense, plus diversifié et mieux structuré. Les services supports à l'innovation les plus prépondérants sont l'amélioration de l'accès aux ressources, le conseil et appui technique, la production et diffusion de nouvelles connaissances, ainsi que la formation et l'accompagnement organisationnel. Ces fonctions sont portées par la DRAE, l'Union Matanjaka, KOVAMADI 2, OSDRM, MTF, FANAMBY, le FSRP, le FDA et l'Université

d'Antsiranana pour la recherche. La filière bénéficie aussi d'une présence significative de la recherche et innovation, d'un certain niveau d'appui à la mise au marché, de mise en relation et de soutien à l'entrepreneuriat. Les collaborations sont plus avancées que dans la filière petits ruminants. Elles sont particulièrement visibles pour l'accès aux intrants, l'appui technique, la recherche variétale, la vulgarisation des techniques innovantes et certains plaidoyers institutionnels. La DRAE et l'Union Matanjaka coopèrent pour l'encadrement et les intrants ; le FSRP travaille avec plusieurs partenaires sur les variétés adaptées ; AFAFI-Nord a soutenu l'homologation et la diffusion de variétés performantes ; et KOVAMADI 2 avec le Réseau SOA a obtenu des résultats concrets sur le contrat de métayage. En revanche, plusieurs domaines restent insuffisamment consolidés : la diffusion à temps des résultats de recherche, l'orientation explicite des services vers l'adaptation au changement climatique, la mise en relation entre producteurs de semences et riziculteurs, la gestion de l'eau, ainsi que la collaboration intersectorielle sur le foncier et le mode de faire-valoir.

Les principales pistes d'action proposées portent sur deux enjeux majeurs. Le premier concerne l'adaptation à la variabilité climatique : renforcer la sensibilisation sur les variétés adaptées, diffuser les techniques par radio, fiches et démonstrations, développer une recherche continue en conditions locales, intégrer les enjeux climat dans la formation agricole, mieux coordonner les projets autour de la protection des bassins versants et de l'eau, et augmenter les équipements d'observation météorologique et de micro-irrigation. Le second concerne le mode de faire-valoir : produire des modèles de conventions d'usage, intégrer ces conventions dans le conseil technique, élaborer des référentiels technico-économiques pour sécuriser propriétaires et usagers, faciliter le dialogue foncier, renforcer la diffusion des innovations malgré les tabous locaux, et faire jouer à la Région un rôle plus fort de pilotage, de coordination et de référence pour les projets et les actions de plaidoyer.

En conclusion, cet atelier a permis de clarifier les principaux défis, de rendre plus visibles les complémentarités entre acteurs et de faire émerger des actions concrètes, distinguées entre priorités immédiates et chantiers de moyen terme. Il a aussi renforcé une lecture plus systémique des filières, en montrant que les enjeux techniques sont étroitement liés aux questions d'organisation, de foncier, d'eau, de marché et de gouvernance. La suite nécessitera un suivi réel des priorités identifiées, une meilleure clarification des responsabilités entre institutions et une animation plus régulière des cadres de concertation. L'enjeu est maintenant de transformer cette dynamique de diagnostic en actions coordonnées, réalistes et durables au service du développement régional.

Annexes

Annexe 1 – liste de présence

Annexe 2 – Présentations

Liste de présence

N°	NOM ET PRENOMS	INSTITUTION	FONCTION
01	EUGENE Victorien		Commerçant
02	RAMAMONJY Jean Baptiste	DRAE	Chef SRE
03	MBOTY Marie Noella	Union Matanjaka	Technicienne
04	TOMBOZAFY Velonera	FITSINJO AINA	Gérant
05	FENOMILA Denis	MTF Ambilobe	SG MTF Ambilobe
06	LOHANIVO Alexis Clovis	DRAE	Directeur
07	ANDRIANJANAKA Falitiana	OSDRM	Coordinateur de Programme
08	TSABOTOKAY Claudio Honorat	FDA	Responsable Technique
09	JOMAZANDRY	FITAMIFI	Vice Président
10	TONIZARA Patrice	KOVAMADI II	Président
11	ANDRE Osmane	Association FANAMBY	Technicien
12	A. Marcel	Commune Urbaine Diégo Suarez	Adjoint au Maire
13	ANDRIANAJAINA Todizara	KOVAMADI II	Chef de Projet
14	RAMANANTOANINA Ismaela Pépin	FITAMIFI	Président Association
15	CHARAFA Asdoulhoaby	Plateforme AMBILOBE	Président Plateforme
16	Boudi Serdos Olivier	DRETFP	Directeur
17	A.Esmeralda	DRAE	Responsable Communication
18	GABUT Seraphin	Région DIANA	Chef de Service Suivi-Evaluation
19	RAVELOMIASA	OSDRM	Paysan Relais
20	DAHY R. Hermann	Plateforme Pétits Ruminants	Président Plateforme
21	THEOGENE	Région DIANA	DDR
22	RAHELIARISOA Jeanne Paquerette	FAO	Ex CN/Projet FAO
23	ELIARIMANANA Voniarisoa Elvie	DRAE	Chef SRSISE
24	RAKORONDRAINNY Yannick Bernardin	CAFPA	Formateur
25	RASOANIRINA Sthelaotine	Région DIANA	Chargé du Développement de l'Agriculture
26	IRENE MIADRAMBOLA Landephine	CAFPA/PME (Transformation)	Formateur
27	RAJOELINARIVO Dera	FSRP DIANA	Responsable Agriculture et Sécurité Alimentaire
28	RANDRIAMBOLOLONA Filaniaina Elia	FSRP DIANA	RSE
29	RAKOTONDRAFARA Toky	DRAE	Chef SRE
30	RABEHARISON Thierry	DRAE	Responsable Santé Animale

31	RAZAFIMBELONIAINA Harisoa S. Andriamanana	FOFIFA	Assistante de Recherche
32	RAVOLAHARISOA Joëline Brigitte	FOFIFA	Assistante logistique
33	Celestin		Eleveurs
34	RAZAFIMAHATRATRA Hanitriniaina Mamy	FOFIFA	Chercheur
35	RAHARINJANAHARY Holy	Projet MAKIS	Consultante
36	RANOMENJANAHARY Noëlson	Projet MAKIS	Consultant
37	ZONANTENAINA Andrianandraïna Tolojanahary Olivier	FOFIFA	Assistant de Recherche